



NaCVG
Aider Reconnaître Transmettre

Monsieur le président de l'associations des Oubliés du Meknès,

Chères familles,

Madame la Consule générale d'Italie,

Messieurs les représentants de l'ambassade d'Afrique-du-Sud, de Pologne et du Royaume-Uni ;

Messieurs les vice-présidents du département de la Seine-Maritime,

Monsieur le Maire de Petit-Caux cher Patrice Philippe, Monsieur Alain Rouland élu au devoir de mémoire et aux anciens combattants ;

Madame et Messieurs les maires délégués ;

Mesdames et Messieurs le présidentes et présidents d'associations patriotiques et mémorielles,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour commémorer la mémoire des passagers du dernier voyage du Meknès. En effet, sur nos côtes il y a 83 ans, s'échouaient les corps de nos valeureux marins disparus dans les eaux franco-anglaises.

Dans la nuit du 24 juillet 1940, l'armistice est signé, la fin des combats affirmée, l'avenir semble plus clair ; pourtant le torpillage par une vedette allemande transforme à jamais le destin de ces marins qui rentraient enfin sur nos terres.

Ces naufragés morts pour la France porteront à jamais cette mention, preuve de leur courage et de l'injustice subie face à l'immensité de la mer.

Cette année nous donne une occasion particulière pour honorer la mémoire de ces marins qui avaient déjà subi les frayeurs d'un naufrage.

Mais également aux rescapés qui mourront plus tard, dans l'exercice de leur fonction, en continuant de porter dans un combat ou dans un autre, les couleurs de notre drapeau.

Les temps étaient troublés pour la Marine nationale particulièrement depuis l'attaque de Mers-el-Kébir et les moyens de communication n'étant pas les mêmes la perte de ces marins reste un moment douloureux et vif encore aujourd'hui.

A cette heure, chacun de nous a une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont perdu un parent, un camarade lors de ce dramatique événement. Chacun de ces 420 noms inscrits en lettre d'or raconte une histoire singulière qui doit continuer de vivre dans le temps.

La stèle devant laquelle nous nous trouvons est une réelle marque de reconnaissance et de respect pour ces hommes qui ont voué leur vie à la mer et pour ces familles qui n'ont jamais connu de retrouvailles.

Qu'ils soient assurés que, comme eux, nous ne les oublierons jamais.

Tout ceci ne serait possible sans le travail de l'association « Les oubliés du Meknès » que je souhaite particulièrement remercier et qui par son engagement permet d'enrichir et de faire vivre la mémoire.

Le travail acharné des bénévoles comme M. David Raillot réalisé ici est la démonstration que la mémoire n'appartient pas au passé mais qu'elle est bien un élément structurant du présent. Cette mémoire qui maintient le lien entre les Français est le plus bel hommage qui puisse être rendu à ces marins tombés lors de ce tragique épisode de notre histoire

Je vous remercie.

Clarisse CHEVALIER

*Directrice du service départemental
Office national des combattants et victimes de guerre
Service départemental de la Seine-Maritime*

*Préfecture
7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex
Tél. : 02 32 76 55 58*